

Fiche de poste



Professeur des écoles contractuel

Missions

- exercer auprès d'enfants de la première année de l'école maternelle à la dernière année de l'école élémentaire, soit de la petite section au CM2;
- dispenser un enseignement polyvalent (français, mathématiques, histoire et géographie, sciences expérimentales, langue vivante, musique, etc.);
- construire des séquences d'apprentissages à destination des élèves dans le cadre des programmes d'enseignements nationaux;
- assurer la prise en charge des activités pédagogiques complémentaires dédiées aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages;
- garantir l'inclusion de tous les élèves à besoins particuliers et prendre en compte la diversité des élèves
- garantir un climat serein, propice aux apprentissages permettant aux élèves de s'approprier les savoirs fondamentaux et leur donner le goût d'apprendre ;
- transmettre les valeurs de la République, en particulier la laïcité et l'égalité.

Formation

- préparation à la prise de fonction ;
- formations de 18h durant l'année scolaire ;
- accompagnement tout au long de l'année scolaire par des équipes de circonscription et par des professeurs maîtres formateurs;
- formation de préparation aux différents concours du CRPE.

Nature du contrat et cadre de la mission

- contrat à durée déterminée (CDD) de 2 ans avec possibilité de renouvellement;
- assurer le remplacement des enseignants qui exercent dans les écoles maternelles ou élémentaires;
- affectation sur une classe pendant toute la durée de l'année scolaire.

Diplômes et compétences requises

- posséder a minima un diplôme de licence ou autre diplôme équivalent (niveau RNCP à vérifier) ou attestation de comparabilité si diplôme étranger;
- bonne expression orale et écrite en français ;
- expérience d'enseignement ou avec des groupes d'enfants appréciée;
- connaissances minimales sur l'organisation pédagogique et les programmes;
- adhérer au principe de l'éducabilité de tous les enfants ;
- adhérer aux valeurs et aux principes de la République ;
- · avoir le sens du travail en équipe ;
- respecter les horaires et les obligations de service.



Égalité Fraternité

Rémunération

Le salaire varie en fonction du diplôme*

- 1988 € brut pour les titulaires d'une licence
- 2090 € brut pour les titulaires d'un master 1
- 2197 € brut pour les titulaires d'un master 2
- 2303 € brut pour les titulaires d'un doctorat

Indemnités fixes

- ISAE: 100 euros
- indemnité Grenelle (selon conditions)
- indemnité de résidence (selon conditions)
- remboursement forfaitaire au titre de la protection sociale complémentaire

Indemnités variables :

- remboursement 50% des frais de transport en commun ou prime mobilité durable
- · indemnités REP ou REP+ (selon conditions)
- · supplément familial de traitement

*ou diplôme de même niveau reconnu par le répertoire national des certifications (RNCP) ou attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers

Vous souhaitez candidater

Envoyer CV, lettre de motivation, diplôme le plus élevé et pièce d'identité à déposer sur la plateforme de recrutement :

recrutement.ac-creteil.fr/acloe/do/candidat

Contacts et informations

Le métier d'enseignant vous tente ?

Service de la gestion des enseignants contractuels (Dimope 4)

Tél: 01 43 93 72 06

ce.93recrutement1d@ac-creteil.fr

www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article5420